

## **Avortement : contre les reculs, signons la pétition!**

Le CFFB invite toutes ses membres et ami-e-s à signer la pétition pour la légalisation universelle de l'avortement sûr et accessible pour toutes les femmes.

La situation créée en Espagne par la nouvelle loi limitant gravement le droit à l'avortement qui ne sera plus un droit et ne sera autorisé qu'à deux conditions : en cas de viol ou de grave danger pour la mère, nous inquiète à plus d'un titre et fait craindre un recul à ce sujet dans toute l'Europe.

Nous devons dénoncer un retour en arrière de trente ans, le pays revenant de fait à une législation datant de 1985. Ce projet de loi nie à la mère le droit de décision sur sa maternité, la met dans la même position qu'une mineure, et la subordonne désormais à des tierces personnes qui prendront des décisions qui conditionneront le reste de sa vie.

Tant que l'avortement légal et médicalisé ne sera pas accessible à toutes, de nombreuses femmes seront contraintes à s'exposer aux risques d'avortements clandestins, c'est-à-dire souvent au péril de leur santé et de leur vie.

Dans le monde, toutes les 9 minutes une femme meurt des suites d'un avortement illégal et dangereux. Chaque année, près de 50 000 femmes dans le monde meurent de complications liées à des avortements réalisés dans la clandestinité. Ce qui correspond à 13% de la mortalité maternelle dans le monde. Car 60 % de la population mondiale vit dans un pays où l'IVG est interdit ou fortement restreint. Dans le domaine des droits sexuels et reproductifs, les pays européens doivent rester un exemple pour les nations du monde entier.

La légalisation universelle de l'avortement sûr et accessible pour toutes les femmes doit devenir ou rester un droit inaliénable reconnu par les instances internationales et notamment par l'ONU.

C'est pourquoi le CFFB soutient vigoureusement cette pétition et recommande à toutes les femmes de la signer, car « notre corps nous appartient », ce qui laisse la liberté à chacune d'avorter (dans les meilleures conditions) ou d'y renoncer par conviction personnelle. Il invite les hommes épris de liberté et d'égalité à les rejoindre en signant cette pétition.

Bruxelles, le 24/12/2013